

CONSULTATION

OBJET

PRESTATION DE TELE MARKETING

La CMA 34 souhaite confier à un prestataire la réalisation de campagnes de télé prospection.

Durée de la prestation : Du mois de mai à décembre 2024 avec une interruption sur le mois d'aout soit 7 mois.

Volume de contact qualifié : 500 contacts qualifiés mensuel.

Contenu : vente de l'offre de services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault auprès d'une cible de chefs d'entreprise artisanale ou toute autre cible définie en fonction des prestations proposées.

L'offre décrira :

- Les modalités d'organisation de ces campagnes.
- Le prix proposé selon la volumétrie indiquée.

Le marché pourra être effectif à compter du 02 mai 2024 pour une durée de 7 mois.

Les prestataires devront faire parvenir leurs devis au plus tard le 15 avril 2024.